

## Procès-verbal Conseil de Ligue

Lundi 30 décembre 2024

Présidence de séance : Jean DARTON

Horaire : 21H00 (circularisation)

### Participants:

**Présents** : Guy MANETTE, Sylvia SERMANSON, Teddy FLEREAU, Jean Charles ALCOOL, Jean DARTRON, Ulrich DELABARTHE, Claudia CHAUDRIN RABOTEUR, Jean François VLAJ, Eric NESTAR, Richard ALBERT, Philippe MAQUIABA, Yohann SELBONNE, Philippe TOURRAINE, Armelle ALLAMELLE, Elain ELIE, Jocelyn MARTIAL

**Excusés** :

**Absents** :

**Invités** :

### Ordre du jour :

- 1. Compétitions de jeunes « Garçons » : évaluation de la situation et proposition de vote pour la reprise des compétitions**

#### 1) Compétitions de jeunes « Garçons » : évaluation de la situation et proposition de vote pour la reprise des compétitions

Le Président dresse le bilan suite au gel des compétitions prononcé le week-end du 14 décembre 2024.

A ce titre il note des points positifs plaçant pour la reprise des compétitions :

- la forte mobilisation forte des clubs, au travers des campagnes de sensibilisation et des actions mises en place par ces derniers lors du gel, afin de lutter contre ce climat de violence, qui, bien que marginal, n'est pas pour autant supportable
- les actions de prévention qui seront déployées par la Ligue dans les prochaines semaines afin d'accompagner au mieux les éducateurs et les arbitres à la gestion des conflits.
- l'engagement de l'ETAT, via la DRAJES, et de l'association des maires de la Guadeloupe aux côtés de la Ligue pour accompagner les clubs et dégager des solutions

Par ailleurs, sans remettre en cause le principe d'indépendance de la commission, le Président indique avoir demandé à la Commission Régionale de Discipline d'appliquer avec la plus grande fermeté le barème de sanctions prévu par les règlements fédéraux en cas de faits de violence.

En outre, la Ligue s'engage, comme elle a déjà eu à le faire, à déposer une plainte en soutien des victimes d'agressions à chaque fois que cela sera possible.

Fort de ces informations le CDL valide à l'unanimité des membres présents la reprise immédiate des compétitions de jeunes « Garçons » selon le calendrier établi. Cette décision à effet immédiat s'applique également pour les rencontres programmées le week-end du 4 et 5 janvier 2025.

Le CDL demande qu'outre la publication du PV l'information soit diffusée aux clubs le plus largement possible.

Le Président remercie le CDL et donne rendez-vous aux membres la visio-conférence du 06 janvier 2025 qui sera organisée avec l'ensemble des acteurs.

**Fin de séance : 21H20**

Le président



Jean DARTRON

La Secrétaire Générale



Claudia CHAUDRIN RABOTEUR

